

Indice de prix des dépenses communales

À la fin du 1^{er} semestre 2011, l'augmentation sur un an de l'indice de prix des dépenses communales est supérieure de 0,1 point à l'inflation hors tabac

Même si les collectivités locales ne portent que 10 % de la dette publique pour 71 % de l'investissement public, elles sont associées, au même titre que les autres niveaux d'administrations, à l'effort de redressement des finances publiques. Cette contribution du secteur local passe notamment par un gel des dotations de l'État entraînant une stabilité en valeur de plus de 20 % des recettes des collectivités locales. En parallèle à ce gel, il est également attendu des collectivités locales qu'elles ralentissent fortement la progression de leurs dépenses.

Afin d'apprécier l'effort réel demandé aux collectivités locales et d'apporter des éléments au débat actuel portant sur une évolution jugée parfois trop dynamique de la dépense locale, il convient d'intégrer les contraintes qui pèsent sur les budgets des collectivités locales, et notamment des communes.

Ces contraintes sont de plusieurs ordres :

- institutionnelles, avec par exemple des transferts de compétences (officiels ou non), la réforme fiscale, les obligations de mise aux normes...
- conjoncturelles avec, entre autres, l'impact de la crise économique sur les dépenses d'aide sociale ou l'évolution des prix.

Sur ce dernier point, l'indice de prix des dépenses communales, publié depuis novembre 2005, apporte un éclairage utile. Ce document mesure l'inflation réellement supportée par les communes depuis 1999, à périmètre de compétences et de niveau de services constants.

En moyenne, l'écart sur cette période entre « l'inflation communale » et « l'inflation ménage » est de 0,8 point chaque année, l'indice de prix des dépenses communales évoluant donc de façon bien plus soutenue que l'indice des prix hors tabac. Au 1^{er} semestre 2011, cet écart demeure positif mais à un niveau plus réduit, et s'élève à 0,1 point. Ainsi, la perte régulière de « pouvoir d'achat » des communes est-elle encore plus importante que ne l'estime généralement le pouvoir central. Peu à peu se dessinent les contours d'un « effet de ciseau » redoutable, qui amoindrit la capacité de financement des investissements, provoque leur diminution et pourrait à terme peser lourdement sur la croissance et l'emploi.

Philippe Laurent

Maire de Sceaux, Président de la commission
des Finances de l'Association des Maires de France

L'indice de prix des dépenses communales à nouveau plus dynamique que l'inflation

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique confirme l'intuition selon laquelle les acteurs publics subissent sur une longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

	1999 - 2010	2 ^e trimestre 2011	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 ^{er} trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	2,4 %	133,1	1,8 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	2,7 %	136,9	1,7 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	1,6 %	122,7	1,7 %

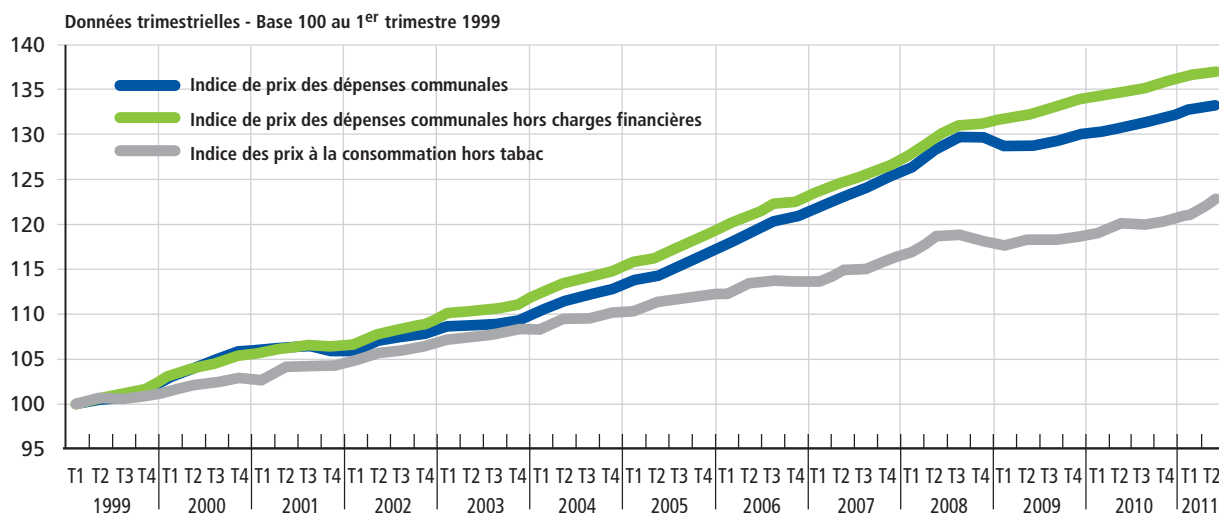
Sur la période 1999-2010, l'écart entre « l'inflation » supportée par les communes et celle des ménages demeure élevé.

- L'indice de prix des dépenses communales a progressé en moyenne de 2,4 % par an, contre + 1,6 % pour l'indice des prix à la consommation hors tabac.
- L'indice de prix des dépenses communales hors charges financières a continué d'augmenter plus rapidement que l'indice global, + 2,7 % par an. Cependant, les taux d'intérêt ayant amorcé une reprise en 2010, l'impact à la baisse de cette composante sur l'indice global tend à se modérer.
- L'écart observé entre l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'élève à 0,8 point en moyenne chaque année sur la période 1999-2010.

Au début de l'année 2011, l'indice de prix des dépenses communales progresse à nouveau plus rapidement que l'inflation, contrairement à l'observation faite sur le début 2010.

- À la fin du deuxième trimestre 2011, l'indice de prix des dépenses communales s'établit à 133,1 (base 100 au 1^{er} trimestre 1999), en hausse de 1,8 % sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents).
- L'écart entre l'évolution de l'indice de prix des dépenses communales sur les quatre derniers trimestres et l'inflation redevient positif (+ 0,1 point, après - 0,1 point mi-2010). L'inflation supportée par les communes est plus dynamique que celle des ménages.
- Hors charges financières l'indice s'élève à 136,9, en hausse de 1,7 % sur les quatre derniers trimestres, soit une progression plus faible que l'indice global mais identique à l'indice de prix hors tabac. Le « prix » des frais financiers contribue désormais à la dynamique légèrement haussière de l'indice.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES



Faits marquants

L'évolution de l'indice de prix des dépenses communales est sensible tout à la fois :

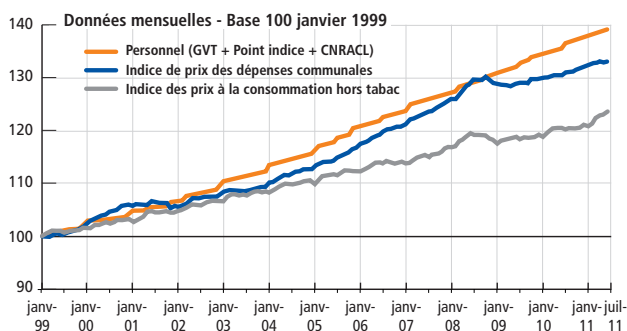
- à la variation, même modérée, des indices qui pèsent le plus dans sa composition,
- aux très fortes fluctuations de certains indices, même si leur poids est modeste.

Indices dont le poids est important dans la composition de l'indice global

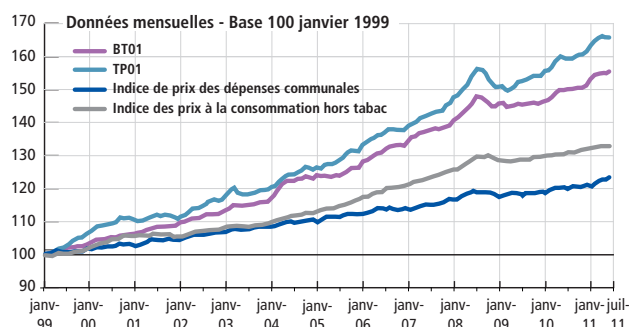
- **Le prix des dépenses de personnel** progresse faiblement au 1^{er} semestre 2011 (+ 1,0 % par rapport au dernier semestre 2010) en raison de l'absence fin 2010 et début 2011 de revalorisation du point d'indice de la fonction publique ; seule l'avancée des carrières contribue au dynamisme de cette composante. Sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents) la progression est de 2,6 %, sous l'effet notamment de la revalorisation du point d'indice intervenue en juillet 2010 (+ 0,5 %).

- **Les coûts de la construction**, calculés à partir des index BT01 (pour le bâtiment) et TP01 (pour les travaux publics) progressent respectivement de 2,7 % et 3,2 % entre le dernier semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011. L'accélération de ces index observée au 1^{er} trimestre 2011 s'atténue sensiblement au second trimestre.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION (BT01 ET TP01)

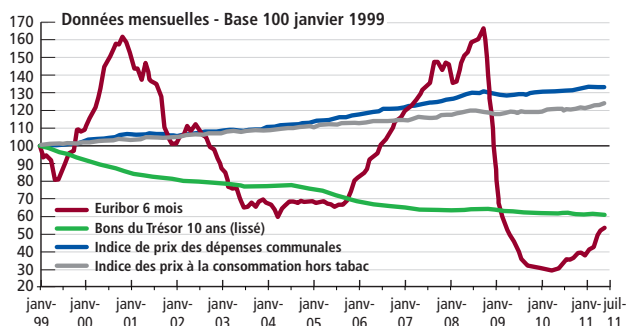


Indices dont le poids est faible dans la composition de l'indice global, mais qui sont fortement volatils

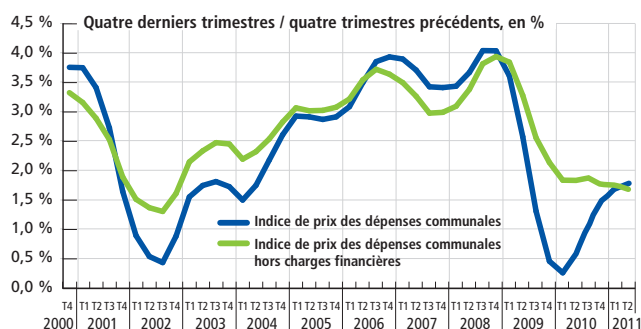
- Encore en forte baisse sur l'année 2010, la composante « taux court » de l'indice de prix des frais financiers enregistre une forte hausse au 1^{er} semestre 2011 (+ 26,2 % par rapport au dernier semestre 2010). La composante « taux long » quant à elle, tend

à se stabiliser sur la même période (- 0,6 %), après une longue période de baisse ininterrompue. Ces évolutions participent dorénavant au dynamisme de l'indice de prix des dépenses communales alors qu'elles contribuaient à l'atténuer en 2009 et 2010.

FORTES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT



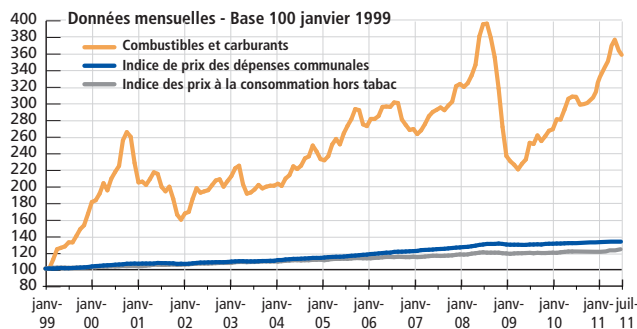
ÉVOLUTION DE L'INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES Y COMPRIS ET HORS CHARGES FINANCIÈRES



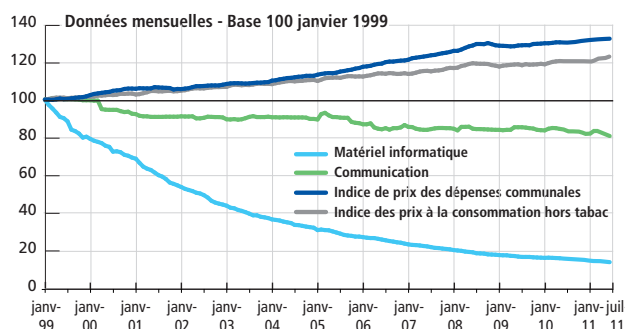
● La forte hausse de la composante énergie de l'indice de prix des dépenses communales observée en 2010 (+ 22,8 %) se poursuit début 2011, mais de façon un peu moins marquée. **Le prix des combustibles et carburants** progresse de 16,9 % entre le dernier semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011, et de 3,7 % entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2011.

● Les indices de prix faisant référence aux postes de dépenses « **communication** » et « **matériel informatique** » sont en baisse quasi-continue depuis 1999. Au premier semestre 2011 par rapport au dernier semestre 2010, ils diminuent respectivement de - 0,4 % et - 5,4 %.

L'INDICE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS EST TRÈS VOLATIL



DEUX COMPOSANTES DE L'INDICE GLOBAL SONT EN BAISSÉ CONSTANTÉ DEPUIS 1999



Rappel méthodologique

Pour évaluer la hausse des prix supportée par les consommateurs, l'INSEE a composé un « panier de la ménagère » dont il mesure régulièrement le prix. La composition de ce « panier » est une image des produits et services consommés par les ménages.

Sur le même principe, un indice reflétant le coût de la vie communale a été élaboré. La méthode retenue a consisté à sélectionner, parmi les nombreux indices de prix publiés par l'INSEE, les indices de prix les plus appropriés (prix des carburants, de l'eau, gaz et électricité, du mobilier de bureau et matériel informatique, des produits d'entretien et de réparation des bâtiments, des biens alimentaires,...) pouvant être rapprochés de chaque poste de dépense des communes.

Exemples d'indices retenus :

Dépenses communales	Poids dans les dépenses totales*	Indice retenu
Frais de personnel	39 %	Combinaison du GVT, de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et du taux de cotisation employeur CNRACL
Subventions et participations	13 %	Moyenne pondérée des indices des autres postes
Bâtiment	12 %	Index BT01
Machines et équipements	6 %	Indice INSEE machines et équipements
Frais financiers	4 %	Combinaison de l'Euribor 6 mois pour la composante court terme et du niveau des bons du Trésor français à 10 ans (lissés par une moyenne mobile) pour la composante long terme
Eau gaz électricité	4 %	Indices INSEE eau / gaz électricité
Travaux publics	3 %	Index TPO1
Combustibles et carburants	1 %	Indice INSEE combustibles et carburants

* source : d'après comptes administratifs 2002, DGCP

L'indice global est obtenu en calculant la moyenne pondérée des différents indices retenus, les coefficients de pondération correspondant au poids de chaque poste dans l'ensemble des dépenses.

La valeur de l'indice de prix composite évolue au fil des mois en fonction des nouvelles valeurs de chacune de ses composantes. Les indicateurs de l'INSEE sont publiés selon les indices à un rythme mensuel ou trimestriel.